



RESPONSABILITÉ CIVILE COMMUNICATIONS SUPPLÉMENT POUR CÂBLODISTRIBUTEURS

**PRIÈRE DE RÉPONDRE À TOUTES LES QUESTIONS, SI L'UNE OU L'AUTRE NE S'APPLIQUE PAS. INSCRIVEZ "S/O".
UTILISEZ DES FEUILLES SUPPLÉMENTAIRES AU BESOIN.**

1. **Nom du Proposant :**

2. Tableau des réseaux de câbles :

	<u>Réseau 1</u>	<u>Réseau 2</u>	<u>Réseau 3</u>	<u>Réseau 4</u>
Nom de réseau	_____	_____	_____	_____
Lieu	_____	_____	_____	_____
Zones desservies	_____	_____	_____	_____
Nombre d'abonnés	_____	_____	_____	_____
Nombre de canaux	_____	_____	_____	_____
Durée quotidienne d'accès aux canaux	_____	_____	_____	_____
Recettes annuelles	_____	_____	_____	_____
Durée quotidienne de diffusion du réseau	_____	_____	_____	_____

3. Décrire toute émission produite par le Proposant et indiquer le nom du réseau sur lequel elle est diffusée :

4. Indiquer, parmi les réseaux désignés ci-dessus, ceux qui partagent la programmation originale.
Combien d'heures les dédoublements représentent-ils ?

5. Décrire toutes ententes de location de canaux :

6. Décrire les activités de production **d'annonce** commerciale du Proposant :

7. Le Proposant exige-t-il des décharges écrites à l'égard des émissions et des annonces de tiers diffusées sur ses stations ? Oui Non

Garanties facultatives

8. Le Proposant souhaite-t-il assurer sa responsabilité professionnelle découlant du matériel qu'il diffuse ? Oui Non

9. AFIN DE COMPLÉTER LA PROPOSITION, PRIÈRE DE JOINDRE :

- a. la liste des stations (locales et chaînes) transmises par chaque réseau
- b. une grille de programme hebdomadaire des canaux d'accès
- c. les procédures relatives à l'exploitation des canaux d'accès
- d. une copie de tout contrat de location
- e. un exemple des contrats relatifs aux activités de production **d'annonce**
- f. les états financiers les plus récents
- g. le CV des membres de la direction

LE SOUSSIGNÉ DÉCLARE QUE LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS DANS LA PROPOSITION SONT CONFORMES À LA VÉRITÉ.

JE VOUS AUTORISE À RECUEILLIR, UTILISER ET COMMUNIQUER, DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI ET DANS LE CADRE DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE DES ENTREPRISES OU DE SON RENOUVELLEMENT, SA PROLONGATION OU SA MODIFICATION, LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS NÉCESSAIRES POUR ÉVALUER LE RISQUE, ENQUÊTER SUR LES SINISTRES, RÉGLER LES RÉCLAMATIONS ET PRÉVENIR OU DÉTECTER LA FRAUDE NOTAMMENT LES RENSEIGNEMENTS SUR LA SOLVABILITÉ ET LES SINISTRES ANTÉRIEURS.

Aux fins de la Loi sur les sociétés d'assurances (Canada), ce contrat d'assurance Canadien a été établi dans le cadre des activités d'assurance au Canada des Souscripteurs du Lloyd's.

Signature du Proposant (Représentant Autorisé)

Date

ENVOYÉ PAR :

COURRIEL :

Pour la liste des personnes ressources, visitez :
www.markelinternational.ca